



Table ronde CAUE #8

Compte rendu du 27mars 2025

Participants :

Visio : 5

Présentiel : 8

Prochaine table ronde le **17 avril à 16h00 Mayotte** - 15h00 métropole 17h00 La Réunion

Livre blanc de la construction durable en outre-mer et adoption d'une loi pour la création de comités locaux « référentiels construction ».

Invité : Aurélien Lopes, agence qualité construction (AQC)
référent outre-mer coordinateur du programme OMBREE

En présentiel et en visioconférence sur demande. L'envoi des comptes rendus est diffusé à 1500 adresses, les participants peuvent proposer des adresses supplémentaires.

2 rue École Louis Le Pensec
97660 DEMBENI

Tél. : +262 02 69 66 05 84
contact@caue976.fr

Échanges avec les organismes de formation de Mayotte

Tous les interlocuteurs des tables rondes antérieures ont insisté sur l'importance d'accompagner la reconstruction par une amplification et une adaptation de la formation, quelle s'adresse aux jeunes ou aux professionnels.

Afin de construire de nouvelles formations adaptées à la reconstruction post-chido le CAUE a invité les organismes de formation locaux à participer à la table ronde #8 du 27 mars.

L'OIDF, le RSMA, Likoli Dago et le rectorat ont répondu présent. Les présentations sont résumées dans le présent CR.

Après avoir analysé¹ les dégâts produits par Chido², la conclusion unanime des architectes et des maîtres d'ouvrages est qu'il est indispensable que le tissu des entreprises du BTP et des artisans se reprenne pour construire mieux, dans les règles de l'art et les normes en vigueur.

Les observations post-chido sur les bâtiments sinistrés se recoupent pour nous apprendre que les points faibles des constructions ont été récurrents :

- Défauts sur les ancrages de charpente dans les maçonneries
- Pannes ou entretoises insuffisantes en nombre ou section
- Débords de toiture trop important
- Fixation de faîtières, fixation des bandes de rives, fixation des tôles en égouts ou en recouvrement d'arêtières déficientes

Ces points de faiblesse mettent en évidence le manque de métier ou de soin des opérateurs.

Rappelons que les constructeurs – au sens du code civile – sont le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre et l'entreprise.

Le premier est réputé « non-sachant » et délègue la construction aux 2 autres qui ont à la fois un devoir de conseil en matière de « règle de l'art » et doivent disposer des savoir-faire pour en rapport avec les contrats qu'ils passent avec le maître d'ouvrage. De plus dans la loi française chacun doit être assuré : articles L241-1 à L241-2 du code des assurances.

On constate à Mayotte un défaut de savoir-faire autant qu'un défaut d'assurance. Les dispositifs de formation disponibles sur le territoire devront être complétés afin que la reconstruction soit d'un meilleur niveau. Les participants à la table ronde ont fait un état des formations disponibles et dialogué sur les modes de formations possibles de formation continue des professionnels.

¹ Voir notamment : « premières évaluations et analyse typologique des dommages du cyclone sur l'habitat » document du 28/12/2024 de Harappa

² Voir aussi : « analyse technique des dégâts du cyclone Chido sur les constructions – réapprenons à bien construire.

OIDF

L'OIDF est en cours de refonte et développement. Il comprend actuellement 32 salariés dont 17 formateurs anciens professionnels issus d'entreprises et former par l'AFPA.

Les stagiaires sont au nombre de 37 apprentis en CFA, 87 en formation professionnelle de 6 mois à 2 ans.

L'OIDF est un organisme de formation qui s'adresse aux salariés et aux demandeurs d'emplois principalement mais également des enfants en situation d'échec scolaire et les illettrés ou parcours sans culture

Son public recouvre toutes les tranches d'âge de 16 à 55 ans

Les formations portent principalement sur : maçon, VRD, plaquistes, plomberie-sanitaire, électricité, AMD, ... Outre le site de Cavani à Mayotte l'OIDF envoie des stagiaires dans des centres à La Réunion et à Douai.

Suite au cyclone Chido l'OIDF a engagé une réflexion en vue de renforcer les partenariats ; prendre en compte les besoins des entreprises ; répondre à l'urgence en formant par exemple au travail en hauteur, au branchements électriques.

Dans l'immédiat il n'y a pas de formations programmées pour les charpentiers, couvreurs, étancheurs, en raison du format du plateau technique existant.

LIKOLI DAGO

Likoli Dago a participé aux diagnostics post-chido. Les membres de l'association ont croisé leurs évaluations avec Attila Cheyssial qui a émis deux rapports (voir annexes des tables rondes 1). Likoli Dago prévoit un atelier à Chiconi le 19 avril avec des maquettes à l'échelle 1 de 3 types de toitures et envisage la mise en place de formations dans des ateliers d'artisans à Mroalé et Mamoudzou. Le CAUE s'est porté partenaires pour la diffusion et la répliquabilité.

RECTORAT

Aurélien Dupouey-Delezay indique qu'il participe à la table ronde pour collecter les attentes du milieu professionnel et pour les répercuter auprès des lycées professionnels.

RSMA

Les domaines et les formations professionnels / *Tableau synthétique des offres de formation*

En 2024, le RSMA de Mayotte a proposé 29 formations (hors cadets) dans 10 domaines professionnels. Certaines de ces formations aboutissent à la délivrance de qualifications ou de titres professionnels nécessaires au métier enseigné. Les qualifications présentées dans ce tableau viennent en complément des formations proposées à l'ensemble des volontaires stagiaires (permis

B, AFC, AFP, SST, CFG). Le RSMA accueille environ 850 stagiaires par an. On distingue les « volontaires techniciens 200 personnes et les volontaires stagiaires 600 à 700 personnes.

L'intégration comprend 1 mois d'activité citoyenne et 2 mois de formation militaire intense

Les tages sont d'une durée de 6 à 10 mois : 1 mois PAE, 1 mois PC, 6 mois cœur de métier.

Le public comprend 2/3 d'illettrés, individus « cabossés », « Ni ni », ... le taux de réussite est de 85% parmi lesquels on relève un taux important de personnes ayant une mémoire visuelle (de séquence ?) importante.

DOMAINES PROFESSIONNELS	NOM DE LA FORMATION	LIBELLE	QUALIFICATIONS DELIVREES	DUREE	NBR DE VS FORMES EN 2024
B - Bâtiment, travaux publics.	Peintre plaquiste	PEB-PLAQ	H0B0 – TEH - CACES R-457	10	18
	Fiber To The Home	FFTH	CACES R486	8	27
	Métallier Soudeur	MET-SOUD	TEH	10	28
	Agent de Maintenance du bâtiment	AMB	BRB1V - TEH	8	25
	Charpentier Bois	CHB	TEH	10	28
	NOM DE LA FORMATION	LIBELLE	QUALIFICATIONS DELIVREES	DUREE	NBR DE VS FORMES EN 2024
	Electricien du bâtiment	EDB	BRB1V	10	19
	Installateur sanitaire plombier	ISP	BRB1V - TEH	10	28
	Maçon - Carreleur	MAC-CAR	TEH	10	18
	Constructeur professionnel en voirie et réseau divers	VRD	CACES R-482 A et C1 - AIPR	10	18
G - Maintenance	Agent d'entretien Automobile	AEA	/	10	48
	Agent de Propreté et d'Hygiène	APH	HOB0, TEH – CACES R486	10	31
	Agent magasinier	AMA	CACES 1, 3 et 5 R-489	10	36
J - Transport, Logistique et Tourisme	Conducteur tous transports	CTR	permis : PL- CACES R490 – FIMO - ADR	8	24
	Conducteur tous transports spécialisés	CTR SPE	permis : PL- SPL - TC - FIMO	10	23
R - Commerce	Agent technique de vente	ECM	PIX – PIXI SOFT	8	42

	Aide à la personne - auxiliaire de vie sociale	AAP	PRAP 2S – CCP1 APH	10	12
	Agent de prévention et de sécurité	APS	SSIAP1- ACVS – H0B0 – A2SP	11	48
S - Hôtellerie, restauration, alimentation	Agent de restauration	ADR	/	10	27
	Garçon ou serveuse de restaurant	GSR	/	10	27
L - Gestion administration des entreprises	Agent administratif	AAD	PIX	8	18
Z - Autres	Module externalisé	MODEX	PIX	8	52
	Remobilisation et accompagnement vers l'emploi	RAE	PIX	6	112
	Volontaire Jeune Cadet	VJC	/	1	30

AIPR : Autorisation à intervenir à proximité des réseaux

A2SP : Agent de sécurité et de sureté portuaire

ADR Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

AFC : attestation de formation citoyenne

BRB1V : électricien travaillant à la création ou la modification d'une installation

CACES : certificat d'aptitude à la conduite des engins en sécurité

CAPI : certificat d'aptitude personnelle à l'insertion

CFG : certificat de formation générale

FIMO : formation initiale minimum obligatoire

H0-H0V / B0 : permet au personnel non-électricien habilité d'accéder sans surveillance aux locaux d'accès réservés aux électriciens, en basse (B0) et haute tension (H0-H0V)

PIX : plateforme d'évluation des compétences numériques

PL : Permis pour véhicule poids lourd

PRAP : prévention des risques liés à l'activité physique

TEH : travail en hauteur

VL : Permis pour véhicule léger

SSIAP 1 : service de sécurité incendie et aide aux personnes : l'agent de sécurité incendie (SSIAP 1) est un acteur clé de la sécurité dans les établissements

Le RSMA passe des accords avec les entreprises du secteur privé pour des mises à disposition de formateurs et dispose d'accord avec un centre de formation en métropole à Périgeux.

Le RSMA peut également monter des « modules externalisés » de formation « à la demande » ; formations mobiles, civiques, ... dans ce cadre les modalités de prise en charge se négocie au préalable avec les demandeurs.